

FONDATION POUR LA CITE

DE LA MUSIQUE DE GENEVE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de la **FONDATION POUR LA CITE DE LA MUSIQUE DE GENÈVE** et le Président du jury du concours international d'architecture sur invitation sont heureux de vous informer qu'à l'issue de deux sessions de délibérations le jury a unanimement désigné comme vainqueur du projet de Cité de la Musique de Genève, le groupement d'architectes :

Pierre-Alain DUPRAZ Architecte ETS FAS (Genève)/Goncalvo BYRNE Arquitectos, LDA (Lisbonne)

Acousticien : NAGATA Acoustics

Le Conseil de la FONDATION POUR LA CITE DE LA MUSIQUE DE GENEVE adresse ses vives félicitations et ses remerciements à l'équipe lauréate pour l'excellence de son projet.

Il se plaît par ailleurs à souligner la très grande qualité des 17 autres projets en compétition et le sérieux et le professionnalisme avec lequel tous les concurrents ont travaillé.

Le projet vainqueur remplit les objectifs que s'était fixé notre Conseil de fondation : un bâtiment fonctionnel pour ses futurs utilisateurs, dont l'Orchestre de la Suisse Romande et la Haute école de Musique, mais aussi un geste architectural fort, marquant notre Cité pour des décennies, ainsi qu'un lieu d'ouverture de la musique classique aux habitants de Genève et d'ailleurs, susceptible d'entraîner l'adhésion de nouveaux publics.

Le Conseil de la FONDATION POUR LA CITE DE LA MUSIQUE DE GENEVE annonce que la cérémonie officielle de remise des prix et le vernissage de l'exposition de tous les projets présentés lors de ce concours d'architecture aura lieu **le lundi 30 octobre 2017 à 17 heures** au Pavillon SICLI, route des Acacias à Genève.

L'exposition publique durera jusqu'au dimanche 5 novembre et sera ouverte au même endroit, chaque jour, de 10h à 18h. L'entrée est libre et chacun est le bienvenu.

Aucune interview ne sera donnée suite au présent communiqué, mais une conférence de presse est d'ores et déjà fixée, en présence du groupement lauréat, et aura lieu **le mardi 17 octobre 2017 à 11h au Balcon du Léman, RTS, quai Ernest-Ansermet.**

Dominique PERRAULT, Président du jury

Bruno MEGEVAND, Président de la Fondation pour la Cité de la Musique